

Suivi du gypaète barbu- 2019

Gestion

Zones humides

Plans Nationaux d'Actions

Natura 2000

Biodiversité

Patrimoine culturel et historique

Education à l'environnement

Mesures compensatoires

Réseau des gestionnaires



Photo : oiseauxdecorse.fr

Cen Corse

2019

Connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner



Totalement apolitique, forte de 200 adhérents, gérée par un Conseil d'Administration de 13 membres, tous bénévoles et venant d'horizons divers, le Conservatoire emploie, aujourd'hui, 12 salariés en CDI.

Les valeurs inscrites au Plan d'Action Quinquennal (PAQ) du CEN Corse, validé le 28 janvier 2016 :

Connaître :

Améliorer et capitaliser les connaissances sur la biodiversité

Protéger :

Protéger par la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels ou semi naturels d'intérêt écologique reconnu.

Gérer :

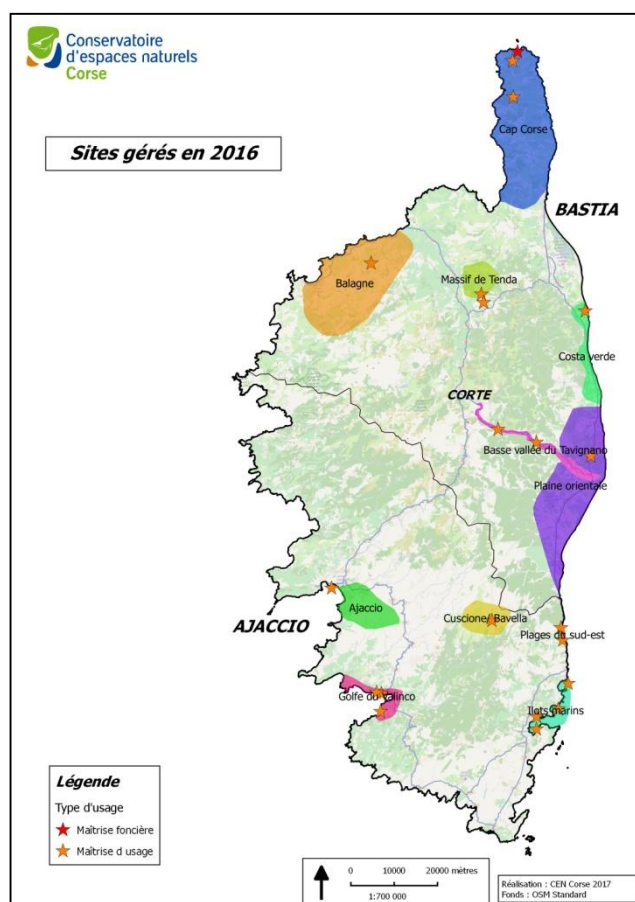
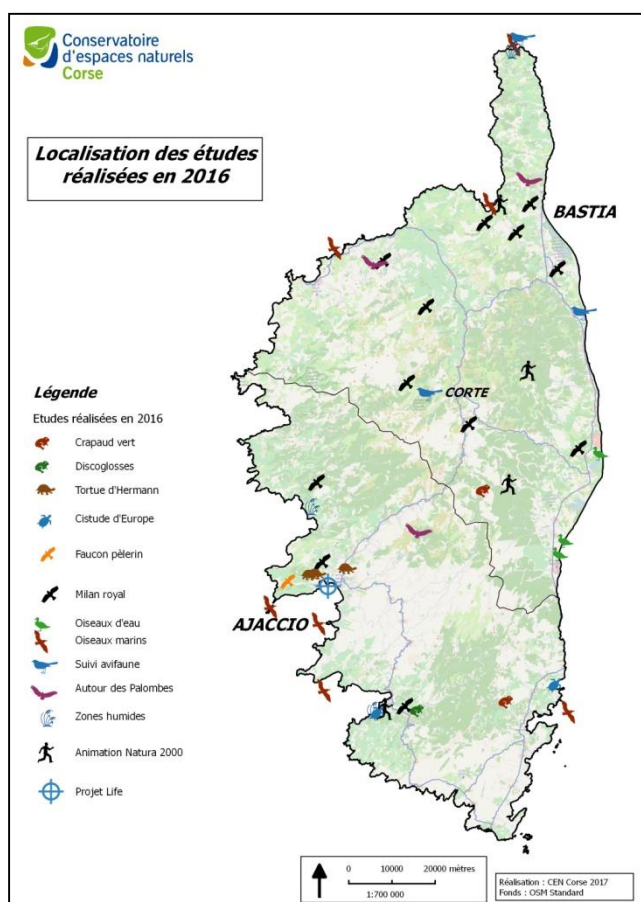
Promouvoir une gestion favorisant la biodiversité écologique

Valoriser :

Sensibiliser, éduquer les scolaires et le grand public à l'environnement et communiquer.

Accompagner :

Accompagner les politiques publiques



Suivi du gypaète barbu-2019

- Partenariat : **OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE**
Gwenaëlle BALDOVINI (gwenaelle.baldovini@oec.fr)
Jean-François CELIO Jean-Francois.Celio@oec.fr
Convention n°2019/26 du 22/11/2019
Délibération n°2019/115
- Coordonné par : **CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE**
Siège Social : Maison ANDREANI - 871 Avenue de Borgo
20290 BORGGO
Tél. : 04 95 32 71 63 – Fax : 04 95 32 71 73
Email : cen-corse@espaces-naturels.fr
Site internet : www.cen-corse.org
SIRET 39075220200031 - APE 9499Z
- Année de rédaction : 2019
- Rédaction : Ludovic Lepori (ludovic.lepori@cen-corse.org)
- Photographies : Conservatoire d'espaces naturels de Corse
- Fonds cartographiques : Licence IGN. Données fournies par la Collectivité Territoriale de Corse (CTC)
- Proposition de Citation : CEN Corse. (2019) – Plan national d'actions du milan royal en Corse- 2019.
Conservatoire d'espaces naturels Corse, OEC, DREAL Corse. 9 p.
- Remerciements : Equipe gypaète du PNRC, DREAL et OEC

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. L'appui au PNRC.....	4
2. La participation aux actions	5
2.1. Actions de terrain	5
3. Participation au montage du Life Gypaète	6
4. Conclusion	6
BIBLIOGRAPHIE	7

INTRODUCTION

En Corse, le gypaète (*Gypaetus barbatus*) est suivi depuis de nombreuses années par le PNRC (Parc Naturel Régional de la Corse). L'île comptait 10 couples jusqu'en 2008. La population a progressivement chuté ces dernières années. Aujourd'hui, il ne reste que quatre à six couples, tous répartis dans le nord de la chaîne centrale (massif du Rotondu, massif du Cintu).

La principale hypothèse pour expliquer la baisse de l'effectif du gypaète en Corse est la diminution importante des ressources alimentaires suite à la régression du pastoralisme en montagne à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Thibault *et al.* 1993, Arthur *et al.* 2010). Sans doute d'autres facteurs sont venus s'ajouter par la suite (facteurs génétiques, facteurs environnementaux, interactions entre espèces, facteurs anthropiques...) (Terrasse 2001). Le programme gypaète mené par le Parc Naturel Régional Corse (PNRC) vise à rétablir cette population qui est en voie d'extinction. Dans cette optique, plusieurs actions sont mises en place :

- Le nourrissage artificiel
- L'augmentation du pastoralisme en montagne
- Le maintien, le renfort et l'extension des populations de mouflons
- La surveillance et le suivi de la reproduction des couples restants
- Le renforcement de la population par le lâcher de jeunes gypaètes, en relation avec la Fondation pour la Conservation des Vautours (VCF) (en cours depuis 2016).

Le projet de renforcement, outre le lâcher des jeunes, vise à améliorer l'habitat du gypaète ; objectif nécessaire mais long à mettre en place. L'urgence, pour des espèces à longue longévité comme le gypaète, est la survie des individus, donc, en Corse, la survie des quelques couples restants et des immatures. Le nourrissage artificiel, avec la limitation des risques liés à l'homme (ligne électrique, éolienne, empoisonnement, tir etc.), reste pour le moment une des seules solutions à court terme pour parvenir à réaliser cet objectif (Frey. & Llopis, 2015 ; M.E.E.D.D., 2010).

Le CEN-Corse est impliqué depuis de nombreuses années dans des actions gypaètes notamment par sa participation aux journées de dénombrements des adultes et des jeunes (bénévoles et/ou salariés). Il s'investit actuellement davantage dans la protection de cette espèce, en contribuant ponctuellement à la surveillance des points de nourrissage et aux suivis des couples de gypaètes.

1. L'appui au PNRC

Les actions que réalise le CEN-Corse viennent, essentiellement, en appui de celles coordonnées par le PNRC dans le cadre du Plan National d'Action (PNA 2010-2020) qui cadre les mesures à prendre pour la protection du gypaète.

En 2019 cela s'est concrétisé par une participation active à des missions de terrains organisées par le PNRC et par la participation à une réunion dans le cadre d'un futur programme life.

Le suivi du Gypaète lors de contrôle de territoire, de comptage ou de surveillance de charniers s'effectue par poste fixe. Nous utilisons une paire de jumelles (grossissement X10) et une longue-vue (grossissement maxi X60) pour suivre au mieux les déplacements des gypaètes. La paire de jumelle permettant de détecter, avec un champ de vision plus large, l'apparition du gypaète, puis la longue-vue permet de suivre plus aisément l'oiseau dans ses évolutions et de déterminer les éventuelles mues dans le plumage et la coloration/teinte des gypaètes (éléments important pouvant servir à individualiser les oiseaux).

Les missions s'organisent autour de 3 objectifs :

- Les **comptages** gypaètes, qui sont réalisés simultanément en répartissant plusieurs postes sur un massif donné, permettent à la fois de contrôler l'occupation d'un couple sur un territoire, de repérer d'éventuels nouveaux couples et d'avoir une idée sur le nombre de gypaètes non territoriaux qui naviguent sur toute la Corse.
- Les **suivis des territoires** permettent de savoir si le couple va entrer en reproduction, de suivre une éventuelle nidification et de connaître les causes d'échecs. En cas de nidification le suivi de l'évolution du jeune au nid est aussi essentiel pour permettre la pose d'une balise GPS (programme mis en place par le PNRC depuis 2015).
- Le **suivi des charniers** permet essentiellement de connaître l'importance de la fréquentation de ceux-ci aussi bien pour les couples territoriaux que pour les immatures (cela peut permettre un suivi à l'année de cette classe d'âge).

Les données de chaque journée ont été saisies sur des fiches types et elles ont été transmises au PNRC. Un fichier numérique comprenant toutes les fiches de suivi sera aussi transmis à l'OEC (voir pdf joint « fiches_terrain_gypaete_19_20_OEC »).

2. La participation aux actions

2.1. Actions de terrain

Le tableau 1 suivant présente une synthèse des observations réalisées lors des différentes sorties de terrains auxquelles le CEN a participé : journées de comptage et journées de suivi de territoires.

Tableau 1 : Synthèse des observations de terrain

Dates	Actions de suivi	Lieu d'observation	Comportements
04/01/2019	Comptage /charnier	EVISA/charnier	1 adulte orangé, scalella vers la Lonca- 15h47 à 15h51
06/01/2019	suivi territoire	ASCU	1 adulte blanc dans les environs de Grotta Bianca 12h37 et 13h00 1 adulte blanc vol direct de Grotta Bianca vers le vallon de Corbica
11/01/2019	Comptage	EVISA/OTA	2 immatures naviguent entre Capu Casconi et charnier Evisa 1 adulte clair à Bocca di Felce -11h30 1 adulte orangé à Scalella et bocca à u saltu 12h00- Plusieurs observations toute la journée, d'adultes et d'immatures
14/01/2019	Comptage	OTA	Pas d'observations de gypaètes
17/01/2019	Comptage	Ravin d'Erbariccia	vision d'ensemble sur crêtes de la Paglia Orba versant est, Punta Licciola, Cinque Frati Pas d'observations de gypaètes
17/01/2019	Comptage /charnier	EVISA/ charnier	2 immatures fréquentent le charnier tout au long de la journée
18/01/2019	Comptage	OTA/Corgola côte 832	2 immatures fréquentent le charnier tout au long de la journée
26/11/19	Comptage	OTA/ crête de Capicciolu	2 immatures fréquentent le charnier tout au long de la journée
05/12/19	Comptage	Bocca cuccavera	2 immatures fréquentent le charnier tout au long de la journée
05/12/2019	Comptage	Ravin d'Erbariccia	Pas d'observations de gypaètes
16/12/2019	Comptage	Ravin d'Erbariccia	2 observations d'adultes de Capu Tafunatu vers le Fangu 1 immature ou juvénile Paglia Orba vers Fangu
09/01/2020	Comptage	Popolasca	Le couple fréquente assidument le nid, femelle observée dans le nid, 1 accouplement observé
16/01/2020	Comptage	Vallée de la Tartagine	1 gypaète adulte observé sur l'ancien secteur de nidification
16/01/2020	Comptage	ASCU	1 adulte observé secteur Bocca d'Ombro vers Niolu/Popolasca 1 adulte vers Capu Bianca 1 adulte Capu Sellola vers Tartagine
23/01/2020	Comptage /charnier	EVISA/charnier	2 immatures fréquentent le charnier

Remarques : Le secteur d'Evisa/Fangu a fait l'objet d'une plus grande attention durant la saison 2019/2020, car une certitude persiste sur la présence d'un couple sur le secteur d'Evisa. Un adulte y est régulièrement observé, sans connaissance de son origine (adulte du couple du Fangu ? ou d'un autre couple ? ou, troisième hypothèse, un adulte non reproducteur seul ?).

3. Participation au montage du Life Gypaète

Le CEN Corse a participé au montage du projet Life Gypaète rédigé par la LPO France pour le PNRC en 2018 :

- Proposition technique pour la prise en charge d'un charnier et établissement d'un devis ;
- Participation aux réunions de montage du Life
- Rédaction de la fiche action C9 « toxicologie » avec le laboratoire CNITV de Lyon
- Renouvellement des cartes vertes

Le CEN Corse s'est assuré de la complémentarité des actions du Life Gypaète avec celles du Life Milan (LIFE complémentaire en tant que bénéficiaire associé avec le Parco d'Aspromonte en Italie pour le Milan royal).

Une nouvelle réunion est organisée le 28/01/2020 autour du Life Gypaète à laquelle le CEN Corse participera.

4. Conclusion

Le CEN Corse, de par son appui aux actions du PNRC, contribue à la connaissance de la répartition et de la nidification du gypaète en Corse depuis de nombreuses années.

En 2019 et janvier 2020, il a participé à 13 journées de suivis permettant notamment :

- ✓ D'éclaircir le questionnement de la présence d'un couple dans la région d'Evisa
- ✓ De vérifier l'occupation du nid de Popolasca au mois de Janvier en appui à l'ONF qui suit ce couple
- ✓ D'apporter des informations sur le couple d'Ascu et son éventuel changement de site de nidification
- ✓ De contrôler plusieurs fois les jeunes et les immatures relâchés depuis 2016

La perspective étant de poursuivre les actions de suivis au cours des prochaines années pour assurer un contrôle des sites et des individus (jeunes et adultes) le plus efficace possible.

BIBLIOGRAPHIE

Arthur C., Clément C., Constantin P., Elioutout B., Moraud S., Razin M., Seguin J.-F., Serre P., Tariel Y. & Zimmerman M. (2010). LPO, DIREN Aquitaine, MEEDDM, PNRC, ASTERS. Plan National d'Actions en faveur du gypaète barbu *Gypaetus barbatus*. 2010-2020. 150 p.

Fasce P., Fasce F & Torre J. (1989). Census observations on the biology of the bearded vulture *Gypaetus barbatus* on the island of Corsica. In Raptors in the Modern World. Meyburg, B.-U & R.D. Chancellor eds. 335-339.

Génsbol B. (1999). Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient. *Delachaux et Niestlé*, Paris. 414 p
Guide des rapaces....

Margalida A. & Bertran J. (2000). Breeding behaviour of the Bearded vulture *Gypaetus barbatus*: minimal sexual differences in parental activities. British Ornithologists' union. *Ibis* **142**, 225-234.

Seguin J.-F, Torre J., Thibault J.C., Hugot L. & Bretagnolle V. (2005). Evolution de la population de Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* de Corse au cours des 25 dernières années : répartition, effectif, reproduction, et ressources alimentaires. Travaux scientifiques du Parc Naturel régional de Corse et des réserves naturelles n°62. P. 7-16.

Terrasse J.F. (2001). Le gypaète barbu. Description, mœurs, observation, réintroduction, mythologie... *Delachaux et Niestlé*, Paris. 208 p.

Thibault J-C., Vigne D. & Torre J. (1993). The diet young Lammergeiers *Gypaetus barbatus* in Corsica: its dependence on extensive grazing, *Ibis* 135: 42-48.

Résumé

En 2019, le CEN Corse a participé à plusieurs actions de terrain en concertation avec le PNRC. Ainsi il est venu en appui de plusieurs missions dans le cadre du PNA gypaète :

- Le suivi de territoires
- Les comptages gypaète
- Le suivi de points de nourrissages

Association loi 1901 agréée protection de l'environnement au niveau régional / Arrêté n°2014-021- 0005 du 21/01/2014
Agrément Conservatoire d'espaces naturels Corse R 20 -2017-02-28-001 DU 28/02/2017

Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Siège Social : Maison ANDREANI, 871 avenue de BORGIO 20290 BORGIO – SIRET 39075220200031- APE 9499Z
Tél.: 04 95 32 71 63 – Fax : 04 95 32 71 73 – Email : contact@cen-corse.org Site internet : www.cen-corse.org
Etablissement secondaire : 2, rue de la miséricorde 20110 PROPRIANO – SIRET 39075220200049 - APE 9499Z